



# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 29-juin-2023

Numéro de révision 1

## 1. Identification

### Identificateur de produit

Nom du produit FluroStar Herbicide

### Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 33280

Numéro UN ou numéro d'identification 3082

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 33280

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Suivez les instructions de l'étiquette

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Identificateur du fournisseur initial

ALBAUGH LLC  
1525 NE 36th St,  
Ankeny, IA 50021 USA

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

CANUTEC (613) 996-6666

## 2. Identification des dangers

### Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Danger par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 4

### Éléments d'étiquetage

#### **Danger**

#### **Mentions de danger**

Provoque une irritation des yeux  
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Liquide combustible

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

**Yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

**Ingestion**

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

**Incendie**

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

**Autres renseignements**

Peut être nocif en cas d'ingestion. Provoque une légère irritation cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

**Toxicité aiguë inconnue**

### 3. Composition/information sur les ingrédients

**Substance**

Non applicable.

**Mélange**

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Solvant Naphtha (Pétroleum), Heavy Aromatic	64742-94-5	58.0-62.0	-	
Fluroxypyr-meptyl	81406-37-3	26.0-28.0	-	
NMP (N-méthyl-2-pyrrolidone)	872-50-4	5	-	

Other Ingredients	PROPRIETARY	>5.0	-	
Naphthalene	91-20-3	5.5-6.5	-	

## 4. Premiers soins

### Description des premiers soins

<b>Conseils généraux</b>	Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise.
<b>Inhalation</b>	L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Déplacer à l'air frais. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Get immediate medical attention. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.
<b>Ingestion</b>	DANGER D'ASPIRATION PAR INGESTION - PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS ET CAUSER DES LÉSIONS. NE PAS faire vomir. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

<b>Symptômes</b>	Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.
------------------	--

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

<b>Note aux médecins</b>	En raison du danger d'aspiration, il ne faut pas faire vomir ou effectuer un lavage gastrique à moins que le risque ne soit justifié par la présence d'autres substances toxiques.
--------------------------	--

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Eau pulvérisée. Mousse antialcool.
<b>Incendie majeur</b>	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau.

**Données sur les risques d'explosion**

Sensibilité au choc                      Aucun.

Sensibilité à la décharge  
électrostatique                      Oui.

**Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

**6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel****Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles**                      Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

**Autres renseignements**                      Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement**                      Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage**                      Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

**7. Manutention et stockage****Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

**Conseils sur la manutention sécuritaire**                      Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou la brume. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser avec une ventilation locale. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

**Conditions d'entreposage**                      Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

**8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition**

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
NMP (N-méthyl-2-pyrrolidone) 872-50-4			TWA: 400 mg/m <sup>3</sup>	
Naphthalene 91-20-3	TWA: 10 ppm TWA: 52 mg/m <sup>3</sup> STEL: 15 ppm STEL: 79 mg/m <sup>3</sup> Skin	TWA: 10 ppm Skin	TWA: 10 ppm Skin	TWA: 10 ppm TWA: 52 mg/m <sup>3</sup> STEL: 15 ppm STEL: 79 mg/m <sup>3</sup>

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection à fermeture étanche.

**Protection des mains** Porter des gants appropriés.

**Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

**Considérations générales sur l'hygiène** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**État physique** Liquide  
**Aspect** Liquide  
**Couleur** brun  
**Odeur** légèrement aromatique  
**Seuil olfactif** Aucune donnée disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	5.0 - 6.0	@1%
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Point initial d'ébullition et plage d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Point d'éclair</b>	63 °C / 145.4 °F	Aucun connu
<b>Taux d'évaporation</b>	< 0.01 (n-butyl acetate = 1) (solvent)	Aucun connu
<b>Inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucun connu
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	LEL=0.7, UEL=5.6 vol. % in air (solvent)	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	4.0 Pa @ 20°C (solvent)	Aucun connu
<b>Densité de vapeur relative</b>	. 5.6 @ 101 kPa (air=1) (solvent)	Aucun connu

<b>Densité relative</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Solubilité dans l'eau</b>	négligeable	Aucun connu
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Negligible in water, emulsifiable Highly soluble in organic solvents	Aucun connu
<b>Coefficient de partage</b>	n-octanol/water logP=5.04 @ pH 7 (fluroxypyr MHE)	Aucun connu
<b>Température d'auto-inflammation</b>	358 °C / 676.4 °F	Aucun connu
<b>Température de décomposition</b>	> 60 - °C 140 - °F	Aucun connu
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu

**Autres renseignements**

<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible.	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible.	
<b>Point de ramollissement</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Masse moléculaire</b>	Aucune donnée disponible	
<b>VOC content</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Masse volumique du liquide</b>	. 0.95-1.10 g/cm3 @ 25°C*	
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucune donnée disponible	

*\*Listed density is an approximate value and does not necessarily represent that of a specific batch*

**10. Stabilité et réactivité****Réactivité**

Aucun renseignement disponible.

**Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**Risques de réactions dangereuses**

Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Conditions à éviter**

Chaleur, flammes et étincelles.

**Matières incompatibles**

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**Produits de décomposition dangereux**      Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**11. Données toxicologiques****Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation. Provoque une irritation des yeux. Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur.
<b>Contact avec la peau</b>	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une légère irritation cutanée.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut

être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges. Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.

### Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

#### Toxicité aiguë inconnue

DL50 par voie orale 3738 mg/kg  
DL50 par voie cutanée > 2000 mg/kg  
CL50 par inhalation 6.2 mg/l

#### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Solvant Naphtha (Pétroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 2 mL/kg ( Rabbit )	> 590 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Fluroxypyr-meptyl 81406-37-3	= 3162 mg/kg ( Rat ) > 5000 mg/kg ( Rat )	= 2 g/kg ( Rat )	-
NMP (N-méthyl-2-pyrrolidone) 872-50-4	= 3914 mg/kg ( Rat )	= 8 g/kg ( Rabbit )	> 5.1 mg/L ( Rat ) 4 h
Naphthalene 91-20-3	= 1110 mg/kg ( Rat ) = 490 mg/kg ( Rat )	= 1120 mg/kg ( Rabbit ) > 20 g/kg ( Rabbit )	> 340 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 1 h

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Légèrement irritant pour la peau.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Irrite modérément les yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** N'a pas causé de sensibilisation chez des animaux de laboratoire.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Naphthalene 91-20-3	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X

**Toxicité pour la reproduction** Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

**Effets sur les organes cibles** Appareil respiratoire, Yeux, Peau.

**Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Solvent Naphtha (Pétroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5	EC50: =2.5mg/L (72h, Skeletonema costatum)	LC50: =19mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.34mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1740mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =45mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =41mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =0.95mg/L (48h, Daphnia magna)
NMP (N-méthyl-2-pyrrolidone) 872-50-4	EC50: >500mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =832mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =1072mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =1400mg/L (96h, Poecilia reticulata) LC50: =4000mg/L (96h, Leuciscus idus)	-	EC50: =4897mg/L (48h, Daphnia magna)
Naphthalene 91-20-3	EC50: =0.4mg/L (72h, Skeletonema costatum)	LC50: 5.74 - 6.44mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =1.6mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 0.91 - 2.82mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1.99mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =31.0265mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	LC50: =2.16mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =1.96mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 1.09 - 3.4mg/L (48h, Daphnia magna)

**Persistence et dégradation** Aucune donnée disponible.

**Bioaccumulation** Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Solvent Naphtha (Pétroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5	6.1
NMP (N-méthyl-2-pyrrolidone) 872-50-4	-0.46
Naphthalene 91-20-3	3.6

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

## 13. Données sur l'élimination

### Méthodes d'élimination

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.



Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. Informations relatives au transport

### TMD

Notes	Section 1.45.1 of the TDG Regulations provides an exemption from documentation and safety marks only for this product and only when transported by a road or railway vehicle.
Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	16, 99
Nom du polluant marin	Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic, Fluroxypr-meptyl.
Désignation	UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic, Fluroxypr-meptyl), 9, III

### DOT

Notes	<119 gallons per package Not Regulated
Numéro UN ou numéro d'identification	3082
Nom officiel d'expédition	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin du DOT	I
Polluant marin	Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic, Fluroxypr-meptyl
Désignation	UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic, Fluroxypr-meptyl), 9, III, Polluant marin

### IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Nom technique	Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic, Fluroxypr-meptyl
Dispositions particulières	A97, A158, A197
Code ERG	9L

### IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
EmS-N°	F-A, S-F
Dispositions particulières	274, 335, 969
Polluant marin	P

## 15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

**Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable

**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable

**La Convention de Rotterdam** Non applicable

#### Inventaires internationaux

<b>TSCA</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>LIS/LES</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>EINECS/ELINCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>ENCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>IECSC</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>KECL</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>PICCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>AIIC</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

#### **Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AIIC** - Australian Inventory of Industrial Chemicals

## 16. Autres informations

<b>NFPA</b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>2</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>2</b>	<b>Instabilité</b>	<b>0</b>	<b>Dangers particuliers</b>	<b>-</b>
<b>HMIS</b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>2</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>2</b>	<b>Dangers physiques</b>	<b>0</b>	<b>Protection individuelle</b>	<b>X</b>

Légende Étoile des risques chroniques \* = *Danger chronique pour la santé*

#### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

##### **Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

<b>TWA</b>	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	<b>STEL</b>	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

##### **Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS**

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

---

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

**Date de révision** 29-juin-2023

**Note de révision** Aucun renseignement disponible.

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**